Ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités

10 mai 2022

John Williamson, député Président Comité permanent des comptes publics Chambre des communes Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur Williamson,

Le gouvernement du Canada est heureux d'avoir l'occasion de fournir une réponse au neuvième rapport du Comité permanent des comptes publics, intitulé *Le plan Investir dans le Canada*.

Le plan Investir dans le Canada (PIDC ou le « plan ») est une initiative horizontale ambitieuse lancée en 2016 en vertu de laquelle le gouvernement du Canada a investi plus de 180 milliards de dollars dans l'infrastructure sur plus de douze ans. Ces investissements sont acheminés par l'entremise de programmes administrés par plus d'une vingtaine de ministères fédéraux et d'organisations en fonction de cinq volets : le transport en commun, les infrastructures vertes, les infrastructures sociales, le commerce et le transport, ainsi que les collectivités rurales et nordiques. Cette initiative nécessite aussi une étroite collaboration entre les provinces, les territoires, les municipalités et les Autochtones. Par l'intermédiaire du plan, le gouvernement du Canada s'engage à générer une croissance économique à long terme pour renforcer la classe moyenne, soutenir la résilience des collectivités, faire la transition vers une croissance économique propre, ainsi que favoriser l'inclusion sociale et améliorer les résultats socio-économiques pour l'ensemble de la population canadienne.

À la suite d'une motion adoptée à la Chambre des communes en janvier 2020, la vérificatrice générale du Canada a réalisé un audit du PIDC et a publié son rapport le 25 mars 2021. Le gouvernement du Canada a accepté la recommandation de la vérificatrice générale, et Infrastructure Canada a travaillé avec les organisations fédérales partenaires à la mise en œuvre d'un plan d'action de gestion afin d'y répondre. En réponse au rapport du Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes à ce sujet, j'ai le plaisir de présenter de quelle façon les travaux actuels du gouvernement du Canada contribuent à répondre à chacune des recommandations présentées dans le rapport du Comité.



Recommandation 1 du Comité : D'ici le 31 janvier 2022, Infrastructure Canada doit présenter au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes un rapport dans lequel il décrira les progrès réalisés relativement : a) à l'amélioration de l'évaluation et de la présentation de rapports sur les progrès accomplis à l'égard des résultats et des objectifs du plan, en intégrant des données faisant état des répercussions de ces investissements, au fur et à mesure qu'elles seront disponibles; b) à la clarification et à l'amélioration des rapports sur la contribution des anciens programmes aux objectifs du plan.

- (A) Infrastructure Canada a travaillé avec les ministères partenaires, le Bureau du Conseil privé et le Secrétariat du Conseil du Trésor sur l'examen des indicateurs et des cibles, puis sur leur ajustement, le cas échéant, afin de restructurer et de simplifier les résultats attendus pour une meilleure harmonisation avec les objectifs et les résultats du plan. Infrastructure Canada et les ministères partenaires ont produit un tableau sur les initiatives horizontales pour le plan ministériel dans le cadre du plan Investir dans le Canada pour l'exercice 2022-2023 avec des indicateurs, des mesures provisoires et des cibles mises à jour afin de mieux mesurer les progrès accomplis à l'égard des objectifs du plan. Infrastructure Canada continuera de travailler avec les ministères partenaires et les organismes centraux afin de mesurer et suivre les indicateurs qui rapportent sur les résultats et les impacts sur les canadiens.
- (B) Infrastructure Canada a travaillé avec les ministères partenaires, le Bureau du Conseil privé et le Secrétariat du Conseil du trésor à l'intégration des programmes de financement antérieur dans le tableau sur les initiatives horizontales. Infrastructure Canada et les ministères partenaires ont produit un tableau sur les initiatives horizontales pour le plan ministériel dans le cadre du plan Investir dans le Canada pour l'exercice 2022-2023 qui intègre les programmes de financement antérieurs et indique leur contribution aux objectifs et aux résultats prévus du plan.

Recommandation 2 du Comité: Que, d'ici le 31 janvier 2022, Infrastructure Canada doit présenter au Comité un rapport dans lequel il décrira ses progrès relativement à la mobilisation de ses partenaires de mise en œuvre sur l'automatisation des données en vue de la publication de rapports d'étapes.

Infrastructure Canada a aussi collaboré avec les ministères partenaires à l'élaboration d'un nouveau protocole afin de fournir de l'information cohérente, complète et facile à comprendre sur le plan, de manière à totalement respecter les exigences actuelles des programmes et les rôles, les responsabilités et l'imputabilité des ministères.

De plus, des procédures d'automatisation ont été mises en œuvre pour permettre à Infrastructure Canada de simplifier le processus de vérification de la qualité des données et de fournir des données de qualité et de l'information à jour à la population canadienne en temps opportun, tout en assurant la transparence et la cohérence de l'information présentée. Infrastructure Canada continuera de collaborer avec les ministères partenaires et les organismes centraux afin d'explorer d'autres possibilités permettant de simplifier et améliorer la collecte de données et la façon de rapporter sur les progrès et les résultats du plan.

Six ans après le début de l'initiative couvrant une période de douze ans, le plan a d'importantes retombées partout au Canada. En date de mars 2022, plus de 119 milliards de dollars en financement ont été alloués dans le cadre du plan, ce qui a permis de d'approuver plus de 77 000 projets à l'échelle nationale. Par ailleurs, 88 % du budget total du plan pour les programmes a été engagé dans soit des projets, des ententes bilatérales pour les gouvernements provinciaux et territoriaux, ou encore avec les Premières Nations, les Inuits ou la nation métisse. Les fonds versés dans le cadre du plan ont contribué à une hausse de 15 % des investissements dans l'infrastructure du secteur public entre 2015 et 2020, d'après les données les plus récentes publiées dans le Compte économique de l'infrastructure de Statistique Canada (CEINF).

Pour chacun des volets d'investissement du plan, voici certains des résultats importants obtenus en date de décembre 2021 :

- Le plan a contribué à un accroissement de la capacité des systèmes municipaux de transport en commun au Canada en améliorant leur infrastructure grâce à l'aménagement de plus de 570 kilomètres de réseaux de transport en commun exclusifs, notamment des emprises et des voies réservées aux autobus, ce qui a permis d'augmenter les possibilités de déplacement dans les collectivités canadiennes. Dans ce secteur, le plan soutient d'importants projets, moteurs de transformation des milieux urbains, à Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Calgary, Edmonton et Vancouver.
- Les investissements dans les infrastructures vertes ont permis l'installation de bornes de recharge et de postes de ravitaillement en carburants de remplacement le long des routes du Canada et dans des endroits stratégiques où les Canadiens vivent, travaillent et s'adonnent à leurs loisirs, permettant ainsi une plus grande utilisation de ces types de véhicules, ce qui contribuera à la décarbonisation du secteur des transports. Par exemple, le plan a contribué à l'installation de 576 bornes de recharge pour véhicules électriques, de onze postes de ravitaillement en gaz naturel le long des principaux corridors de marchandises, et de cinq postes de ravitaillement en hydrogène dans les centres métropolitains. De plus, le plan a financé 96 projets dans le cadre du programme Énergie propre pour les collectivités rurales et éloignées, programme qui soutient les collectivités autochtones, rurales et éloignées dans leur transition des combustibles fossiles vers une énergie propre, renouvelable et fiable.
- Les investissements dans les infrastructures sociales ont contribués à améliorer les collectivités canadiennes en diminuant les besoins en logements, en augmentant le nombre de places réglementées en services de garde ainsi que l'offre des programmes d'apprentissage préscolaire, et en améliorant les installations communautaires, culturelles et récréatives. Le plan a dépassé les cibles pour le nombre de nouvelles places en services de garde à prix abordable, a créé 28 900 nouveaux logements communautaires, a contribué au maintien de 156 900 logements ainsi qu'à la réparation de 209 800 logements communautaires, et a financé la construction ou la réparation de plus de 1200 locaux communautaires, culturels ou récréatifs.

- Les investissements dans le commerce et le transport ont créés des corridors commerciaux plus fiables, plus résilients et plus efficaces qui permettent aux Canadiens d'accéder au marché mondial et aident les entreprises canadiennes à rivaliser avec leurs concurrents, à prendre de l'expansion et à générer davantage d'emplois. Le Fonds national des corridors commerciaux a tiré parti d'investissements totalisant 4,2 milliards de dollars pour 28 projets maritimes, 24 projets routiers, 19 projets ferroviaires et 18 projets aériens.
- Les investissements dans l'infrastructure des collectivités rurales et nordiques ont stimulé la croissance des économies locales, accru l'inclusion sociale et la connectivité, et amélioré la protection de la santé et de l'environnement des collectivités rurales et nordiques. Les demandes de financement ont suscité un vif intérêt dans ce domaine pour une vaste série de projets, notamment l'Internet à large bande, les routes, l'énergie, la santé et la sécurité alimentaire. À titre d'exemple, 707 collectivités rurales et éloignées sont maintenant connectées à l'Internet à large bande, ce qui offre aux habitants la possibilité d'innover et de participer à notre économie, à notre démocratie et à notre manière de vivre.

Le gouvernement du Canada a continué d'investir dans l'infrastructure depuis le lancement du plan Investir dans le Canada. Des investissements dans les transports en commun, les immeubles verts et inclusifs, l'accès à l'Internet à large bande, les corridors commerciaux, le logement, les services de garde, du soutien pour les collectivités autochtones sont tous fondés sur les objectifs stratégiques poursuivis dans le plan, avec des fonds supplémentaires afin de réaliser des projets encore plus ambitieux.

Les besoins et les priorités du Canada en matière d'infrastructure sont en constante évolution, et le besoin de planifier à partir de données probantes pour se diriger vers un avenir sans aucune émission de carbone ne cesse de croître. Nous ferons un pas de plus dans cette direction grâce à une toute première évaluation nationale de l'infrastructure, qui fournira aux décideurs et aux investisseurs en infrastructure, du secteur public comme du secteur privé, de toutes les régions, les renseignements et les connaissances dont ils ont besoin pour guider leurs investissements.

En conclusion, le gouvernement du Canada remercie le Comité permanent des comptes publics de son travail et reconnaît la contribution du Bureau de la vérificatrice générale dans la réalisation de cette étude.

Cordialement,

L'honorable Dominic LeBlanc, C.P., C.R., député

Ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités